17 novembre 2026

Appel des villes pour la protection des femmes et des filles afghanes

Le 17 septembre dernier, le Conseil national a adopté la motion 26.3668, intitulée *« Demandes d'asile de femmes afghanes, corriger le changement de pratique »*, visant à annuler la pratique du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) concernant les femmes et les filles afghanes. Alors que le Conseil des Etats a renvoyé ce texte à la Commission des institutions politiques pour un examen approfondi, des villes de toute la Suisse, à l'initiative de la Ville de Genève, demandent aux membres de la chambre haute de se prononcer contre cette motion et ainsi de maintenir la protection minimale accordée aux femmes afghanes.

Depuis le 17 juillet 2023, le SEM considère que les femmes et les filles afghanes sont victimes à la fois d'une législation discriminatoire à leur encontre et d'une persécution religieuse, et que le statut de réfugiée doit leur être accordé, en maintenant toutefois un examen de leur situation individuelle. Cette position est d'ailleurs confortée par un arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne en 2024, jugeant que le sexe et la nationalité suffisent pour établir l'existence d'une persécution collective.

Cette motion attaque les droits des femmes afghanes, nie leur réalité et vise à rendre encore plus difficile leur accès au statut de réfugiée en Suisse.

Depuis août 2021 et le retour au pouvoir des talibans, les droits des femmes n'ont eu de cesse d'être réduits et celles-ci d'être effacées de la vie publique. Les femmes et les filles afghanes n'ont ainsi plus accès à l'éducation au-delà de l'âge de 12 ans, elles ne peuvent plus se déplacer sans être accompagnées par un homme et se voient refuser l'accès à la plupart des professions.

Dans le même temps, les mariages forcés et les mariages d'enfants n'ont cessé d'augmenter, de même que les violences domestiques, qui ne sont plus poursuivies par la justice à moins de violence extrême, alors que les peines encourues même dans ce cas restent anecdotiques. Les tribunaux et institutions judiciaires qui protégeaient autrefois les droits des femmes ont d'ailleurs été démantelés, ne leur laissant presque plus d'accès à la justice.

La situation humanitaire dans le pays, toujours catastrophique, aggrave par ailleurs la pauvreté, augmentant les risques qui pèsent sur les femmes. Assignées à résidence, sans aucune perspective et exposées constamment aux menaces, au harcèlement et à l'arbitraire, les femmes afghanes survivent aujourd'hui dans des conditions extrêmes.

Considérant cette situation, rendre encore plus difficile l'accueil en Suisse de celles qui fuient un pays dans lequel leurs libertés fondamentales ont été réduites à néant et où leur vie est en danger permanent n'est pas digne de la Suisse et de ses valeurs.

Les villes signataires demandent ainsi aux élues et élus fédéraux de s'opposer à la décision prise par le Conseil national et de garantir ainsi aux femmes et filles qui ont réussi à fuir l'Afghanistan le degré de protection qu'elles méritent. Elles demandent également le renforcement des mesures pour faciliter leur accueil en Suisse.

Liste des villes signataires au 16 novembre 2026 :

- **Genève (GE)**
- **Zurich (ZH)**
- **Lausanne (VD)**
- **Berne (BE)**
- **Lucerne (LU)**
- **Saint-Gall (SG)**
- **Bienne (BE)**
- **Vernier (GE)**
- **La Chaux-de-Fonds (NE)**
- **Meyrin (GE)**
- **Frauenfeld (TG)**
- **Olten (SO)**
- **Liestal (BL)**
- **Le Grand-Saconnex (GE)**
- **Laténa (NE)**
- **Altdorf (UR)**

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Christina Kitsos, Maire de la Ville de Genève, par l'intermédiaire de Yannick Richter, chargé de l'information du Conseil administratif,
  022 418 29 11 – yannick.richter@geneve.ch

- Raphael Golta, Maire de la Ville de Zurich, par l'intermédiaire de Lukas Wigger, responsable de la communication du département présidentiel,
  prd-kommunikation@zuerich.ch

- Grégoire Junod, Syndic de la Ville de Lausanne,
  021 315 22 01 – presse@lausanne.ch

- Thomas Scherer, Responsable du service de la présidence, Ville de Lucerne,
  041 208 87 10 – thomas.scherer@stadtluzern.ch

- Glenda Gonzalez Bassi, Maire de la Ville de Bienne, 032 326 11 01

- Pascale Meschberger, Conseillère municipale, Ville de Liestal,
  pascale.meschberger@liestal.ch

- Barbara Dätwyler Weber, Conseillère municipale, Ville de Frauenfeld,
  barbara.daetwyler@stadtfrauenfeld.ch

- Vanessa Renfer, Vice-présidente du Conseil communal, Commune de Laténa,
  vanessa.renfer@ne.ch

- Sebastian Züst, Maire d'Altdorf, sebastian.zuest@altdorf.ch